



Bulletin municipal

Bonnes vacances à tous

1er semestre
2021



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs

Voilà les grandes semaines de l'été, et au moment où j'écris, j'entends et je vois nos agriculteurs dans leurs champs, moissonneuses en mains pour la récolte du blé et autres cultures qui seront nos aliments de demain.

Je leur souhaite une belle récolte, sans oublier nos viticulteurs qui à la suite d'un hiver et d'un printemps capricieux doivent être aux pieds de leurs vignes afin d'assurer une récolte convenable.

Je voudrais également saluer l'engagement de tous les habitants de notre commune pendant cette dramatique période de crise sanitaire et remercier tous ceux qui se sont rendus quotidiennement sur leur lieu de travail, ceux qui ont découvert les joies et les déboires du télétravail et plus largement souligner une solidarité retrouvée.

Voilà revenu le temps des vacances que nous allons passer en famille ou entre amis, à la mer, à la montagne ou à la campagne pour ceux qui ont la chance de partir.

Il est certain qu'après cette grande année de restrictions, de confinement, d'attentions permanentes à la sécurité sanitaire, de port du masque, nous attendions l'heure du retour à la liberté et à une certaine insouciance. Mais c'était compter sans la COVID 19 et OUI, en quelques jours nous avons bien compris que l'histoire n'était pas finie...

Soyez prudents, conservez vos gestes de protection, pour vous et vos proches et surtout profitez en sécurité de vos congés.

Concernant notre commune, les travaux de l'Eglise sont entrés dans leur phase finale : l'examen et la restauration des peintures du cœur avec certaines applications de protection. Ce chantier devrait être finalisé à la fin de l'année.

Les vestiaires sportifs devraient être terminés à la fin de l'été.

Les travaux d'aménagement du nouveau terrain de football reprendront en octobre.

Pas d'autres projets à ce jour en programmation, mais des idées...

Nous allons lancer prochainement un appel d'offre pour l'étude de la réalisation d'un préau à la maternelle, avec un objectif de finalisation en 2022.

Enfin, je souhaite profiter de ces quelques lignes pour saluer et remercier l'ensemble du personnel communal ainsi que nos professeurs des écoles pour leur engagement et leur dévouement auprès des enfants en les entourant et leur assurant protection et soutien dans les différentes périodes de scolarité et de périscolaire, pendant ces périodes compliquées.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Avec mes amitiés.

Bruno Gantelet

Sommaire

Etat civil P 2

Infos
communales P 3

Infos
T.C.M. P 8

La vie
du village P10

Du côté
des écoles P15

Le mot
des associations P18

Portraits
au féminin P22

Un peu
d'histoire P 25



Etat Civil



Naissances

...

Thibaud LEBACQ

le 6 janvier

Joséphine, Madeleine GAUZI

le 2 février

Rose, Juliette GAUZI

le 2 février

*Toutes nos félicitations aux
parents*

Les mariages

...



Sylvie QUILLIER et Rémi JANNET le 29 mai

Aurélie LONGUET et Vincent CHAMOIN le
26 juin

Les pacs

...

Cindy GUNDALL et Kévin HERBIN le 6 avril

*Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux
mariés et aux pacsés.*

Décès

...

Serge LORIN le 1 mars

Madeleine STRUZYK le 9 mars

André ALVES le 12 mars

Michel POTOT le 14 mars

Christiane WISS le 23 mars

Denise RICHARDON (PROTIN) le 30 avril

Loann FRISON le 09 juin

Jacques DARBIER le 17 juillet

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Nouveaux arrivants

...



M Eric FERREUX

Mme Emilie MAHUT

Mme Annick TARRIDE

M. Jean-Luc POTOT et Mme Anita GRAB

*A tous ces nouveaux Torvillois, nous souhaitons la
bienvenue dans notre village.*

Infos communales

Départ de la commune

Les habitants qui quittent notre commune doivent systématiquement penser à relever leur index d'eau et le communiquer à la mairie avec leur nouvelle adresse.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin, il fallait lire dans la rubrique "nouvelle correspondante presse", contact par mail : annemaillier@laposte.net

Indications



Afin de faciliter la distribution des courriers d'information de la mairie par les employés communaux, il est demandé, dans la mesure du possible, que les noms et prénoms de chaque habitant soient mentionnés sur la boîte aux lettres ainsi que le numéro de la voie. Merci de votre compréhension.

Lutte contre le bruit

Les travaux bruyants sont strictement interdits les dimanches et jours fériés.

Ils sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h



A noter



➔ Horaires d'ouverture du secrétariat

Le mardi et le vendredi de 14 h à 19 h. En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone ou par mail.



➔ Permanence urbanisme

Pour toutes les questions concernant l'urbanisme, une permanence a été mise en place à la mairie

Tous les mardis de 18 h à 19 h



➔ Permanences juridiques

- Mardi 28 septembre de 14h30 à 16h30
- Mardi 21 décembre de 9h30 à 11h30

Uniquement sur rendez-vous au 09 62 63 75 48.



➔ Vie religieuse : prochaines messes à l'église

- Dimanche 15 août à 10h30
- Samedi 4 septembre à 18h30
- Dimanche 3 octobre à 9h
- Dimanche 7 novembre à 9h
- Dimanche 12 décembre (St Eloi) à 9h
- Samedi 25 décembre à 10h30

Infos communales

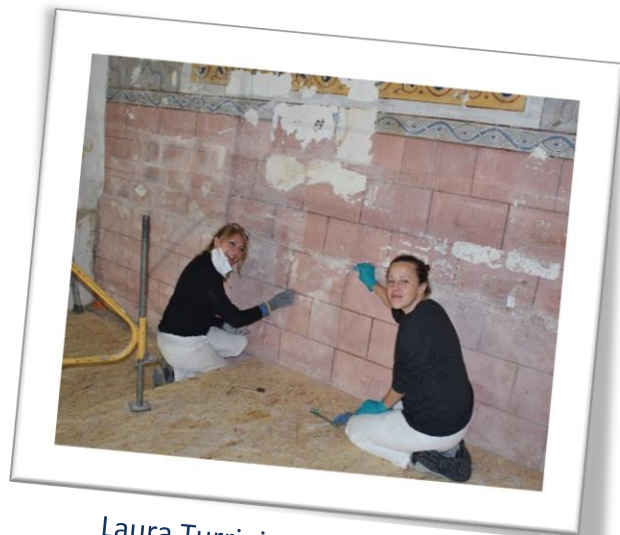
T travaux église saint Denis

Le plan de rénovation de notre l'église se poursuit avec le prolongement du réseau électrique effectué rue de l'église et la mise en place de 4 candélabres. Désormais, c'est au tour des décors peints du chœur et de la chapelle de retrouver tout leur éclat.

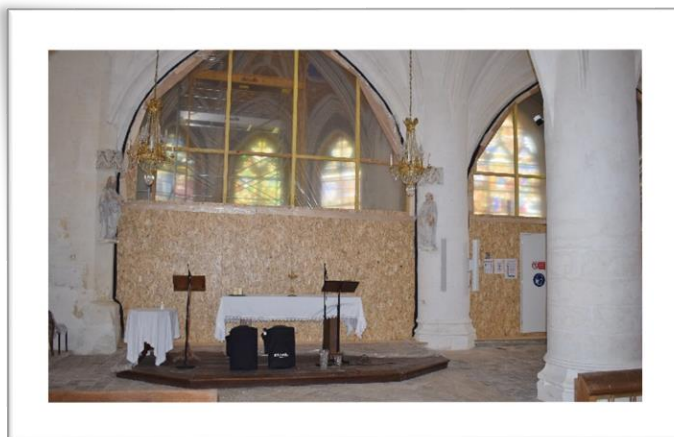
Eric Pallot, architecte en chef des monuments historiques est le maître d'œuvre du projet. La société Orpimento, avec à sa tête Laura Turrini, restauratrice de biens culturels spécialisée dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art est chargée de la réalisation du chantier en cotraitance avec la société LAYE.

Après diagnostic, un dessalement du soubassement du chœur est mené étant donné la présence de nombreuses efflorescences de sels. Ensuite, les équipes intervenantes vont minutieusement réintégrer l'esthétique picturale des décors peints par le peintre suisse Jean Andréazzi qui se sont détériorés au fil des siècles. Le retable en gypserie va retrouver toute sa splendeur après ragréages et consolidations et le maître-autel subira quant à lui un nettoyage général et quelques petites interventions. Les grilles intérieures seront également remises en état par l'entreprise Arts et Forges de la Chapelle St Luc.

Les travaux devraient se terminer en septembre. Encore quelques semaines de patience et l'église Saint Denis nous livrera son plus beau visage !



Laura Turrini et Valérie Fortis



Bûlage des déchets

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral du 21 août 2007 et en application du règlement sanitaire départemental, les brûlages à l'air libre de toutes matières ou déchets verts sont interdits dans le département. S'agissant des activités agricoles ou viticoles, les dérogations qui doivent être sollicitées auprès de la Direction Départementale des territoires (DDT- service économie rurale et forestière) sont strictement réservées aux pratiques agronomiques ou sanitaires.

Les résidus végétaux incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits

résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux.

Les déchets végétaux produits doivent être valorisés par le compostage, le broyage ou, à défaut, par la collecte dans le cadre de l'enlèvement des déchets verts pour les petites quantités ou par l'apport en déchetterie pour les quantités plus importantes.



Elagage des propriétés

Nous tenons à vous rappeler que les arbres et les haies qui dépassent sur la voie publique doivent être élagués à l'aplomb des limites de ces voies.

Merci de réaliser vos travaux d'élagage afin d'éviter que les branches et les feuilles n'envahissent la voie publique.

Destructions nids d'insectes

Les interventions pour la destruction des nids d'insectes assurées par le CPI de Torvilliers ne sont pas facturées mais financées par la commune. Cependant, en cas d'intervention d'un engin ou personnel du C.I.S TROYES OUEST, celle-ci sera facturée au particulier par le Service Départemental d'Incendie.

Pour toute demande d'intervention, il faut appeler la mairie au 03.25.79.38.89 (laisser un message sur le répondeur si la mairie est fermée) ou envoyer un mail à mairie.torvilliers@wanadoo.fr en fournissant les informations suivantes : noms, adresse, numéro de téléphone, emplacement du nid et s'il y a des personnes allergiques dans le foyer... En lien avec le Chef de Corps du CPI de la commune, la mairie pourra alors rapidement programmer une intervention.



Pilates et gymnastique à la rentrée

Suite au sondage, l'association Vitafédé proposera **des séances de Pilates le lundi de 18h30 à 19h30** à partir de la rentrée prochaine à Torvilliers, sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Le nombre de places étant limité, les personnes ayant participé au sondage seront prioritaires.



Les séances de gymnastique volontaire sont maintenues le mercredi de 9h30 à 10h30.

Rendez-vous à la salle des fêtes à compter **du 8 septembre**.

Zoom sur l'Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante qui menace nos écosystèmes. Elle s'adapte très bien aux sols pauvres et argileux et apprécie les bords de rivières, lieux incultes, rues, places de villages, bords de routes, parcelles agricoles, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- rhinites, conjonctivites, trachéite/toux, urticaire, eczéma et asthme

Une menace pour l'agriculture

Sa présence dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement, semences non conformes, conflits de voisinage, charges supplémentaires de traitement de sol...

Que faire ?

* **Elimination** avant la floraison et avant la grenaison par arrachage (avec port de gants)

* **Signalez-la** sur :

- www.signalement-ambroisie.fr
- contact@signalement-ambroisie.fr
- 0 972 376 888
- contact référent Torvilliers : 06.46.79.80.40



Stade plantule Avril-mai



stade végétatif juin-juillet



stade floraison aout-octobre

Infos communales

Tiques ! soyez sur vos gardes



Si petites et pourtant si nocives quelquefois... Les tiques colonisent de plus en plus nos espaces verts, des forêts à nos jardins, en passant par nos bords de lacs... Leur piqûre peut transmettre plusieurs infections (maladie de Lyme, babésiose, maladie des griffes du chat, mycoplasme pneumoniae, chlamydia pneumoniae, virus, etc.), qui sont souvent mal détectées et durablement handicapantes, chez l'enfant comme chez l'adulte. La prudence est donc de mise et c'est ce que nous rappelle l'association Enfance Lyme and Co, en campagne de sensibilisation dans toute la France. Qui dit « sortie en plein air » dit « adopter les bons réflexes » : préférer des vêtements et chaussures couvrants (clairs de préférence), faire usage d'un répulsif anti-tiques, examiner tout son corps de retour de promenade (les tiques aiment se nicher dans les pliures

et endroits chauds), se savonner de pied en cap. En cas de tique, utilisez un tire-tique et non une pince à épiler ! En comprimant son corps, vous risqueriez de lui faire recracher sous votre épiderme les agents pathogènes contenus dans ses intestins. Ne mettez aucun produit avant l'extraction du parasite (pas d'éther ni d'huile), puis désinfectez après. Notez la date de morsure et surveillez-vous : si une auréole apparaît à l'endroit de la morsure ou en cas de symptômes inhabituels, prévenez immédiatement votre médecin. Et n'oubliez pas d'inspecter très régulièrement votre animal de compagnie...

➤ Plus d'infos :

Association Enfance Lyme and Co, 4 impasse des Crossettes à Bouilly / www.enfancelymeandco.org /page Facebook [enfancelymeandco](https://www.facebook.com/enfancelymeandco)

Comment l'enlever ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

Tire-tiques
Crochet à tiques

Pince à épiler

JAMAIS

Dévisser + Désinfecter

- Ne RIEN mettre avant
- Dévisser la tique
- Désinfecter
- Remplir la fiche carnet
- Surveiller
- Contacter médecin si besoin

Infos Troyes Champagne Métropole

Les Gardiens du patrimoine : le patrimoine vous entoure, partagez-le !

Sortez, repérez, photographiez, et publiez !

À l'aide de votre smartphone, recensez tous les éléments du patrimoine qui croisent votre chemin.

Le concept : un recensement participatif

Permettre à chacun d'être un **acteur de la connaissance du patrimoine local en participant à son recensement**. Cela consiste donc à observer sur le terrain et décrire les œuvres *in situ*.

Recenser quoi ?

Les éléments du patrimoine sur le territoire de Troyes Champagne Métropole (bâtiments, maisons, lavoirs, puits, pompes, croix de chemin, statues, églises, chapelles, moulin, etc.).

Comment contribuer ?

En complétant le **formulaire en ligne** à l'adresse suivante : <https://gardiens.troyes-cm.fr/>

À quoi vont servir ces fiches ?

À court terme, elles alimentent une cartographie en ligne des éléments remarquables consultable par tous. Elles permettront à moyen terme à chacun de se créer un parcours de découverte personnalisé ! Ces informations pourront faire l'objet d'actions d'étude et de valorisation menées par la Maison du patrimoine.



GARDIEN DU PATRIMOINE

partagez le patrimoine local

Le patrimoine vous entoure, partagez-le !

-  SORTEZ
-  REPÉREZ
-  PHOTOGRAPHIEZ
-  PUBLIEZ



gardiens.troyes-cm.fr

Suivez l'actualité, suivez-nous !



Abonnez-vous à la newsletter !



Maison du patrimoine

3 rue Jean-Jacques Rousseau - 10800 Saint-Julien-les-Villas
03 25 82 59 45 - maison.patrimoine@troyes-cm.fr
www.mdp.troyes-cm.fr

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Groupe projet Territoire zéro chômeur longue durée

Bruno Gantelet, Maire de notre commune est membre du bureau communautaire de TCM (Troyes Champagne Métropole). Il occupe la fonction de conseiller communautaire délégué au commerce, à l'emploi et aux transports aériens.

Dans la cadre de ses missions, il préside depuis octobre 2020, le groupe projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » qui s'inscrit dans une démarche d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée en développant une solidarité nouvelle.

Cette expérimentation se fonde sur trois constats :

- Personne n'est inemployable, toutes celles et ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire.
- Ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits.
- Ce n'est pas l'argent qui manque puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

Les objectifs de cette expérimentation sont de :

- Montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite un emploi à durée indéterminée et à temps choisi.
- Observer l'impact de l'expérimentation sur le territoire et les bénéfices obtenus aux plans humains, sociétaux et économiques.
- Vérifier la viabilité économique sur le long terme des entreprises conventionnées à cette fin.

Cette expérimentation comprend quatre phases :

- La fabrique de consensus qui permet d'expliquer le projet et de mobiliser tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche.
- La rencontre de personnes privées durablement d'emploi volontaires, afin de recenser leurs savoir-faire et leurs envies. Que savez-vous faire ? Qu'avez-vous envie de faire ? Qu'êtes-vous prêts à apprendre ? A ce jour, plus de 60 personnes reçues en informations collectives, 38 volontaires rencontrés en entretiens individuels (dont 27 bénéficiaires du RSA).
- Le recensement des travaux utiles (qu'est-ce qu'il manque dans le quartier, le village ?) en co-construction avec les différents acteurs de l'économie locale, les habitants et les personnes privées durablement d'emploi. Le but étant d'identifier des opportunités d'activité non pourvues sur le territoire et de débloquer du travail supplémentaire.
- L'ouverture d'une entreprise à but d'emploi qui recrutera les demandeurs d'emploi et développera les travaux utiles à mettre en œuvre.

Troyes Champagne Métropole a déterminé le territoire d'expérimentation :

Le quartier des sénardes à Troyes, Courteranges, Fresnoy-le-Château, Lusigny-sur-Barse, Montaulin, Montreuil-sur-Barse, Ruvigny, Saint-Parres-aux-Tertres et Thennelières.



Réunion de travail à la mairie de Torvilliers

Ces actions sont menées en collaboration avec le groupe Aurore (Foyer Aubeois) et Yschools.

Le Fonds Social Européen soutient cette démarche qui s'inscrit dans la stratégie départementale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Cérémonie du 19 mars 1962

L'hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été rendu vendredi 19 mars à 10h30 dans la cour de la mairie en présence du maire Bruno Gantelet et du comité Savinien de la F.N.A.C.A. La lecture du message national par le président du comité fut suivie par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. En raison du contexte sanitaire en vigueur, Mr Claude Prévot n'a pu recevoir sa médaille du combattant. La remise est reportée ultérieurement.



Cérémonie du 8 mai 1945

Le 8 mai, en raison du contexte sanitaire, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est une nouvelle fois déroulée sans public. C'est ainsi que pour respecter les règles sanitaires de non-rassemblement et de distanciation, Laurent Vinson, 1er adjoint, a présidé la cérémonie en compagnie d'élus, d'une délégation d'anciens combattants et de sapeurs-pompiers du C.P.I de Torvilliers. Après un hommage rendu aux victimes, la minute de silence fût suivie par le dépôt de trois gerbes de fleurs, deux devant le monument aux morts dans la cour de la mairie et une au cimetière.



Vaccination des aînés contre la COVID 19

En mars, le C.C.A.S de la commune a recensé toutes les personnes âgées de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner contre la COVID 19 et rencontrant des difficultés pour la prise de rendez-vous et pour se rendre sur le lieu de vaccination, au Cube à Troyes.

Cinq aînés de la commune ont demandé à être pris en charge. En fonction des heures de rendez-vous, c'est donc accompagnés par 3 conseillers qu'Aurore, Guy, François, Denise et Andrée ont pu se rendre au centre de vaccination les dimanches 21 mars et 18 avril afin d'y recevoir leur injection de vaccin Moderna.

La vie du village

Cimetière



Lors du dernier trimestre 2016, un enregistrement et un classement des 330 concessions du cimetière ont été réalisés par la société OGF en relation avec les Ets Sylvestres. Parmi celles-ci, 60 concessions perpétuelles datant de 1800 sont à reprendre (affichage relevé sur la pierre tombale ou stèle). Après recherche, des courriers ont été envoyés aux descendants afin de connaître leurs intentions (entretien, remise en état, abandon). Environ une douzaine de descendants ont répondu en faveur d'un entretien des tombes les concernant. Les concessions abandonnées par les descendants ou pour lesquelles la mairie n'a pas eu de réponse redeviennent la propriété de la commune qui devra ensuite traiter chaque abandon en fonction de l'état de la sépulture à ses frais.

4 concessions ont été déclarées dangereuses. Un démontage des entourages et des pierres tombales par une société spécialisée a été réalisé au mois de mai. Ensuite, c'est une autre entreprise agréée qui devra creuser pour éventuellement retrouver des ossements et rendre l'emplacement disponible. Si des ossements sont retrouvés, ils seront alors disposés dans un reliquaire (petit cercueil de 50 x 30 cm) qui sera déposé dans l'ossuaire communal. Chaque reliquaire (1 par famille) sera identifié et enregistré. Cet ossuaire sera la chapelle privée (don de familles de Torvilliers) qui se trouve à l'entrée du cimetière à gauche (photo). La chapelle sera remise en état et vidée.



Chapelle
privée futur
ossuaire

3 concessions dont la stèle était en bon état ont été nettoyées et déposées sur un socle le long du mur face à l'entrée de la petite porte de l'église (photo).

D'autres reprises seront effectuées au fur et à mesure suivant la nécessité et cela sur plusieurs années.

Pour information, le coût total d'une reprise de concession s'élève entre 1200 et 1500 euros.



Espace conteneurs de recyclage

Des conteneurs à verres et à papier sont toujours à votre disposition à côté du terrain de boules. Merci de respecter cet espace qui, trop souvent, devient une déchetterie à ciel ouvert avec son lot de cartons d'emballages, bidons, bouteilles cassées et déchets en tout genre.

Restons citoyens !



La vie du village

Stages ESTAC



Cette année ce sont 312 jeunes de l'agglomération âgés de 7 à 14 ans qui se sont vu offrir la possibilité par Troyes Champagne Métropole de participer à un stage de football sur le site de formation de l'ESTAC.

Cette année notre commune bénéficiait de 4 places d'une valeur de 399 euros, 2 début juillet, 2 en août. Malheureusement sur les 4 dates proposées, deux uniquement ont intéressé les enfants de notre commune. Les enfants ont été accueilli en pension complète du lundi au samedi. Des séances de football, des animations et des soirées à thèmes ont rythmé leur semaine, à l'issue de laquelle les enfants sont revenus enchantés, des souvenirs plein la tête.

Feu d'artifice

Cette année, les caprices de la météo n'ont pas permis de tirer le feu d'artifice le 13 juillet comme initialement prévu... L'association Torvilliers Animations qui organisait l'évènement a donc décidé de le reporter au samedi soir suivant. De très nombreuses personnes avaient fait le déplacement et petits et grands ont salué la qualité du spectacle. Comme chaque année, la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune était présente pour sécuriser le site. Encore bravo pour ce magnifique moment partagé !



Après une interruption d'une année pendant la crise sanitaire, le concours des villes et villages fleuris organisé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est a repris cette année.

Le jury régional en charge du renouvellement du label a visité notre commune le 7 juillet.

Les critères d'attribution des fleurs (de 1 à 4 fleurs) prennent en compte la démarche globale de valorisation de la commune par le végétal et le fleurissement mais également les modes de gestion mis en place pour entretenir le patrimoine végétal en respectant les ressources naturelles et la biodiversité (choix des végétaux, mellifères et/ou à baies, tonte différenciée, ...), les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, propreté, ...), la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux ainsi que la démarche de valorisation du dispositif. 2 élus et le responsable des services techniques de la commune ont accompagné les 3 membres du jury qui ont sillonné le village et posé de nombreuses questions. Cet échange a été très enrichissant car ils nous également permis de bénéficier de nombreux conseils et astuces.

Résultats du concours en septembre prochain...



La vie du village

Fleurissement



Un peu plus de 1000 plants ont été livrés cette année afin de fleurir les différents espaces verts du village. Pierre, Pascal et Christopher ont dû s'armer de courage et de patience afin de mettre en place toutes ces jolies fleurs d'été. Des projets d'aménagement paysager écologiques et durables sont prévus sur plusieurs années par la municipalité. Le premier réalisé

cette année est situé rue de l'Eglise avec la mise en place de la passerelle de bois sous laquelle serpente un ruisseau de pétales d'ardoises, la plantation de différentes plantes vivaces et de trois arbres de Judée. Les ronds-points commencent à être embellis avec, pour l'instant, des arbustes qui resteront en place toute l'année. Le prochain projet concernera l'espace paysager rue de la Place. A noter que la municipalité s'efforce, quand cela est possible, d'utiliser les circuits courts en matière d'achats de plantes pour répondre à une démarche écoresponsable.

Intervention des pompiers de Torvilliers sur un essaim d'abeilles :



d'abeilles qui se trouvait à 50 cm du sol.

Les pompiers et un apiculteur sont récemment intervenus chez un habitant de notre commune pour récupérer un essaim

pour en attirer un maximum à l'intérieur, l'objectif étant d'y faire venir la reine.

Les pompiers et l'apiculteur sont venus récupérer la



ruche le surlendemain soir quand les abeilles dormaient. La veille, le temps était orageux et elles étaient un peu nerveuses, donc pas question de prendre des risques inutiles.



Ils avaient revêtu à cette occasion des tenues de protection spéciales et ils sont intervenus le soir quand les abeilles étaient calmes. L'apiculteur avait amené une ruche qui a été installée sur le sol, sous l'essaim. Il a ensuite mis un peu de miel dans un des casiers pour attirer les abeilles et il a ouvert le toit de la ruche

Pour transporter la ruche, ils ont fermé l'accès aux abeilles, une sorte de petite porte qui se trouve en façade. Puis la ruche a été déposée à proximité d'autres ruches dans les hauteurs du village.



La vie du village

Mieux connaître les abeilles pour mieux les protéger :



LE DOUX CHANT DES ABEILLES

Les abeilles battent leurs ailes en moyenne 200 fois par seconde!

C'est de ce mouvement très rapide et répété que provient le «BZzz» mélodieux que vous entendez quand vous observez et écoutez les abeilles dans la nature.

UNE GRANDE FAMILLE...

Une colonie d'abeilles se compose en moyenne de 20 à 30 000 abeilles durant la période hivernale. La maison s'agrandit encore durant la période estivale pour accueillir de 50 à 80 000 congénères!

Plus on est de fous et plus on récolte.

LE PROCESSUS DE FABRICATION

Lors du butinage des fleurs mellifères, les abeilles attirées par l'odeur et le goût du nectar vont stocker le liquide collecté dans leur jabot, appelé aussi « estomac à miel ». De retour à la ruche, les abeilles butineuses passent le relais aux abeilles receveuses qui les attendent aux portes de la colonie. Les butineuses régurgitent le nectar collecté dans le jabot des receveuses et s'en repartent butiner les champs voisins.

C'est alors que s'opère la transformation du nectar en miel...

Durant la régurgitation du nectar, les receveuses sécrètent une enzyme « l'invertase » qui va transformer le saccharose en glucose et fructose. Une certaine quantité de glucose est à son tour transformée par une seconde enzyme, "le glucose oxydase".

Ce précieux mélange est ensuite disposé dans les alvéoles des cadres où il prendra le temps de mûrir doucement. L'eau contenue dans la substance sera ensuite évacuée partiellement grâce à la chaleur maintenue dans la ruche par les battements d'ailes des ouvrières...

C'est lorsque la teneur en eau du miel est réduite entre 17% et 22% environ qu'il est mûr. Les alvéoles de miel sont ensuite operculées par une fine pellicule de cire, protégeant ainsi le miel de l'humidité de l'air.

PROTECTION DES ABEILLES - CADRE RÉGLEMENTAIRE

Alors que près de 80% des espèces de plantes dépendent des insectes pollinisateurs dont les abeilles, on observe depuis plusieurs années un déclin et un affaiblissement des colonies d'abeilles. D'après une enquête réalisée par le ministère chargé de l'agriculture, le taux moyen de mortalité durant l'hiver 2017-2018 avait atteint près de 29,4% (contre un taux naturel de 10%). Cette mortalité s'explique par une pluralité de phénomènes, dont le recours aux produits phytopharmaceutiques et le parasite varroa.

Ainsi, la France a interdit l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques de la famille des néonicotinoïdes depuis le 1er septembre 2018, en raison des risques qu'ils font courir aux populations d'insectes pollinisateurs. Cette interdiction va être étendue aux substances insecticides possédant un mode d'action identique à celui des substances de la famille des néonicotinoïdes, en application de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous du 30 octobre 2020.

Du côté des écoles

En costumes !

Lors d'un après-midi d'avril, tous les enfants de l'école ont revêtu leur plus beau costume et se sont retrouvés pour partager un moment festif (dans le respect des règles sanitaires !). Danses pour se réchauffer car le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous et petit goûter proposé par l'équipe enseignante. Cela faisait bien longtemps qu'un tel moment de partage n'avait pu être organisé à l'école et les enfants comme les enseignantes étaient ravis.



Concours SDEDA

Le jeudi 17 juin, lors d'une petite cérémonie en présence de M. le Maire et du président du SDEDA, 2 classes de l'école ont été récompensées pour leur participation au concours organisé par le Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube.

La classe de GS-CP de Mme Pouilly a reçu le 1er prix (un appareil photo et son imprimante) pour son affiche sur le thème « Trier et recycler ».

Quant à la classe de CM1-CM2 de Mme Hohler, elle a obtenu le 2ème prix (une enceinte Bluetooth) pour la réalisation d'une bande dessinée sur le thème « Stop aux déchets ». Cette BD intitulée « Mission zéro plastique » évoque le problème des emballages plastiques souvent trop présents et parfois difficiles à recycler.



Du côté des écoles



Sortie

randonnée en forêt



Avec l'envie de « prendre l'air » et de se retrouver un peu comme avant, l'équipe enseignante a proposé une sortie randonnée en forêt d'Orient, aux élèves des 4 classes de l'école.

Le matin, au départ de la Maison du Parc, les plus jeunes ont emprunté le sentier de l'observatoire de Valois et ont ainsi parcouru presque 6km. Pour les plus grands, 7km (et des grenouilles !) les attendaient sur le circuit du Grand Orient. Tous les groupes se sont ensuite retrouvés pour partager leur pique-nique.



Petite fête entre nous

En raison des règles sanitaires, cette année encore, il n'a pas été possible d'organiser la traditionnelle fête d'école rassemblant les élèves et leurs familles. Mais qu'à cela ne tienne, l'équipe enseignante a souhaité organiser une journée festive pour les enfants.

Matinée spectacle au cours de laquelle les 3 classes élémentaires ont restitué les chants et rythmes appris avec Aurélien, musicien délégué par l'association Music'en Othe avec qui les élèves ont travaillé pendant une dizaine de séances. Puis place aux danses Folk de la maternelle pour lesquelles les plus petits de l'école avaient revêtu de jolis costumes traditionnels. Avec leur enseignante, Mme Pougalan, ils ont su entraîner le public dans leurs pas. Ce fut ensuite au tour des 3 autres classes de produire la danse apprise avec leurs enseignantes respectives.



Du côté des écoles



Après-midi ludique :

l'équipe enseignante, aidée de quelques parents de l'APE, a proposé à tous les élèves des ateliers divers et variés (parcours sportifs, dessiner son portrait, tennis, chamboule-tout...). Ce moment festif s'est terminé autour d'un goûter bien mérité, avant la distribution d'un sac à dos et d'une gourde offerts par l'APE « Les Nagotins » à chaque enfant.

Une bien belle façon de terminer une année scolaire encore très perturbée par les contraintes sanitaires qui ont limité les sorties et les activités collectives réunissant tous les élèves de l'école.



Une surprise pour les futurs collégiens



Vendredi 25 juin, une belle surprise attendait les treize élèves de CM2 entrant en classe de sixième en septembre prochain. En effet, après les félicitations du maire Bruno Gantelet et de leur enseignante Séverine Hohler, les futurs collégiens, accompagnés de leurs parents, ont eu la joie de recevoir, au nom de la municipalité, une clé USB et deux entrées pour le parc Nigloland. Un recueil des Fables de la Fontaine leur a également été offert par l'Education Nationale. La petite cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Le mot des associations

A ssociation G.V. Torvilliers

Mireille Morin quitte la présidence

Mireille Morin, déjà très investie dans plusieurs associations locales de la commune, a présidé pendant plus de vingt-cinq ans l'association de gymnastique volontaire à Torvilliers avec passion et dynamisme. Après toutes ces années, Mireille a souhaité passer la main et a annoncé sa démission. Faute de nouvelles candidatures à la présidence du club, tous les membres du bureau ont démissionné et c'est la fédération locale ClubvitaFédé Aube qui prendra la succession en septembre avec une nouvelle animatrice.



S ociété de chasse

Une page se tourne. Il nous l'avait annoncé l'an dernier, Marcel Gérard a quitté la présidence de la société de chasse la Saint-Hubert. Ce passionné a commencé à chasser en 1960 ! Il était alors âgé de 16 ans. Depuis, il n'a jamais arrêté. Il a emménagé avec sa famille en avril 1974 à Torvilliers et c'est tout naturellement qu'il a intégré la société de chasse en 1975. Il deviendra secrétaire de l'association en 2001, avant d'en devenir le président en 2006. C'est Jean-Louis Broquet qui lui succède à la présidence de la société de chasse.

Sur environ 1080 hectares de plaines et bois, la chasse s'effectue les dimanches, jeudis et jours fériés. A partir de la mi-novembre, des battues aux bois ont lieu jusqu'à la fin février. La sécurité est primordiale et tout le groupe œuvre dans ce sens. Deux piégeurs sont à disposition sur simple appel téléphonique. Le président assiste aux réunions des GIC plaine et bois, ainsi qu'à celles de la fédération des chasseurs où il est décidé des cheptels à prélever. Chaque proposition est votée en assemblée générale.

Au début de chaque saison de chasse, les chasseurs entretiennent les lignes forestières (chemins et sentiers situés dans les bois). Des agrainoirs sont installés en plaine pour le petit gibier (perdrix, faisans, ...). Ils doivent être remplis régulièrement et en été un point d'eau est installé à côté de chaque dispositif. En forêt, plusieurs citernes d'eau ont été mises en place pour les chevreuils.

Dans le cadre de la réforme de la chasse de juillet 2019 afin de renforcer les actions pour la biodiversité et l'éducation à la nature, une éco-contribution a été mise en place. Chaque chasseur paie 5 € sur son permis pour financer des actions en faveur de la biodiversité.

En 2020 : l'association comptait 26 membres. Mais les membres vieillissent et l'objectif aujourd'hui est de trouver de nouveaux adhérents.

Nouveau bureau :

Président : Jean-Louis Broquet tel : 06 89 04 01 31

Trésorier : Jean-Paul Lainé

Secrétaire : Aurélien Calloire

Président d'honneur : Marcel Gérard



Le mot des associations

Torvilliers animations



Connaissez-vous l'association Torvilliers Animations?

Créée en 2002, cette association est régie par les statuts de la loi 1901 et est à but non lucratif. Cette association a pour but d'organiser, de promouvoir les fêtes, les loisirs et les animations à Torvilliers. L'association est dirigée par un bureau composé de 9 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle. Cette association est indépendante de la mairie. Ses ressources principales sont les recettes des manifestations et des subventions de la mairie.

Les principales animations déjà réalisées depuis la création:

- manifestation du 14 juillet
- fête de Noël remplacée par les calendriers de l'avent en 2020 (restrictions Covid)
- randonnée pédestre
- loto
- marché du terroir
- bourse puériculture
- rallye suivi d'un repas moule-frites
- théâtre
- thé dansant
- chasse aux œufs

Suite au Covid, l'association est un peu en sommeil mais si vous avez de nouvelles propositions de manifestation à nous soumettre, ou si vous voulez adhérer à l'association, merci de contacter

le Président Philippe Braux au 06 31 94 38 19

Les Nagotins



L'année 2020-2021 a été une année calme au vu des circonstances que vous connaissez toutes et tous.

Les activités qui auraient dû avoir lieu ont été annulées en raison de la crise sanitaire, la santé étant la priorité de tous.

Nous aurions voulu faire davantage mais il est vrai que tout événement était compliqué à organiser et même souvent interdit.

En avril, nous avons pu organiser la « chasse au trésor » dans Torvilliers, ce qui a ravi petits et grands.

En fin d'année, l'association a tenu également à offrir à chaque élève de l'école une gourde et un sac à dos.

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'équipe s'agrandit, pour le plus grand bonheur de toute l'équipe, nous leur souhaitons la bienvenue et remercions les nouvelles arrivantes.

Récemment, une réunion a eu lieu, et nous espérons pouvoir organiser nos manifestations, qui nous permettent de créer du lien entre les familles, un de nos objectifs premiers.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook « APE DE TORVILLIERS LES NAGOTINS » afin de suivre nos actualités ou consultez notre panneau d'affichage situé à l'entrée de l'école primaire.

Plus que jamais nous sommes à votre écoute, vos propositions sont toujours étudiées avec la plus grande attention, donc si vous le souhaitez, vous pouvez nous les faire parvenir soit par Facebook, soit dans notre boîte aux lettres, ou encore lors de réunions dont les dates vous seront communiquées plus largement l'année prochaine.

Si vous êtes tentés par l'aventure, que vous soyez membre du bureau ou simplement membre actif sur certaines manifestations, vous êtes les bienvenus.

Nous avons été très heureux de passer cette année à vos côtés et espérons qu'il en est de même pour vous.

En attendant de se retrouver en septembre, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été, des moments de joie ainsi qu'une bonne santé.

Audrey Coutelat, la présidente.

Le mot des associations

Torvilliers Athlétique Club (TAC)



Une saison
historique à tous
les niveaux pour le
club

La saison 2020-2021 est terminée. La saison est forcément ternie à cause du covid et se résume par peu d'activités. Un point sur nos diverses équipes :

➤ **Seniors :**

L'équipe 1 a disputé 3 matches en septembre et octobre 2020 avant l'arrêt des championnats. Puis ils ont procédé à des entraînements uniquement de mars à juin 2021.

➤ **U16 :**

Dans cette catégorie nous avons continué notre entente avec les Municipaux de Troyes afin de pallier le manque d'effectif dans les 2 clubs. Comme les Seniors, la saison se résume à des matches jusqu'en octobre 2020 et ensuite des entraînements de mars à juin 2021.

➤ **U7-U9 :**

Durant cette saison, nous avons 4 équipes dans cette catégorie (2 en U7 et 2 en U9) avec pratiquement exclusivement des enfants de la commune. Ces jeunes ont participé à des plateaux de matches sans enjeux courant septembre et octobre 2020 et en juin 2021.

Saison 2021-2022 :

La saison se prépare malgré l'incertitude du covid-19.

Tout d'abord, des vestiaires tous neufs sont sorties de terre et seront opérationnels en septembre 2021. Un terrain de football va être créé très prochainement.

Des changements ont lieu au sein du club pour cette nouvelle saison.

En ce qui concerne les Seniors, nous continuerons nos 2 équipes dans leurs championnats respectifs de D1 et de D3. Pour pouvoir continuer avec nos deux équipes nous devons avoir un effectif de 40 joueurs environ. Les Seniors seront dirigés cette saison par Damien ZAMPOL qui sera aidé dans cette tâche par Rémi ZAMPOL et Jean-Yves CHAILLEY.

Nos U16 évolueront en District et seront dirigés par Jocelyn LAFOND, aidé par Laurent THOMAS et Fabrice HORDE. Nous allons continuer notre entente avec Les Municipaux de Troyes.

En ce qui concerne les U7-U9-U10, nous allons continuer à développer notre école de football en renforçant entre autres notre encadrement. Éric GAUTHIER et Stéphane KARPIEL seront les principaux éducateurs de ces 2 catégories. Cette saison, nous aurons 3 équipes U7, 3 équipes U9 et 1 équipe en U10.

Nous allons créer une équipe de foot Loisirs Seniors qui se joue à 7.

Si vous ou vos enfants êtes intéressés pour jouer au foot à Torvilliers, si vous souhaitez vous investir dans le club en tant que dirigeant ou si vous connaissez des personnes qui aimeraient jouer dans un club où règnent la camaraderie et le plaisir de se retrouver vous pouvez prendre contact avec le Président du club : Arnaud FEVRE au 06 29 94 30 31.

Je vous rappelle que dans notre école de football, peu importe le niveau de jeu, tous les jeunes joueront et nous acceptons tout le monde. Notre école de football est dictée par l'apprentissage du football et sa progression.

Le T.A.C remercie toutes les personnes qui nous apportent leur soutien tout au long de la saison. Un grand merci en particulier aux petites entreprises de la commune qui nous aident depuis de nombreuses années.

N'oubliez pas de consulter notre site internet à l'adresse suivante :

<https://torvilliersac.wixsite.com/torvilliers-ac>

ou



<https://www.facebook.com/TorvilliersAC/>



Le mot des associations

C Compagnie des sapeurs pompiers

Nous voilà déjà en ce milieu d'année 2021 et ce premier semestre fut bien rempli. Au niveau interventions, nous comptons 3 appels pour incendies, 16 pour secours à personne, 4 accidents de la route et 4 opérations diverses. 27 appels, c'est 1 de moins que le nombre moyen, à l'année, de ces 9 dernières années!

Côté hyménoptères, on ne va pas s'en plaindre, la météo a fait que nous n'avons traité que 3 nids. Pour tous ces appels, nous avons répondu présent à 87% d'entre eux. Concernant les manœuvres nous en avons fait 4 depuis le début de l'année, malgré le contexte sanitaire. Nous avons d'ailleurs reçu en mai dernier la formation chef d'agrès incendie du département, l'occasion pour nous de manoeuvrer avec les pompiers du corps départemental.



Au niveau effectif, depuis le 1^{er} juin 2021, Ghislain Nelain a pris sa retraite de sapeur-pompier volontaire après 25 ans d'engagement mais même s'il se retire de l'activité, il reste tout de même à nos côtés grâce à l'amicale. Nous tenons à le remercier pour toutes ces années d'engagement auprès de la commune et de ses citoyens. Côté associatif, Florence et Sophie ont participé à l'événement "au-dessus des nuages" et ont marché 10km pour l'association ODP des sapeurs pompiers de France (œuvre des pupilles orphelins et fond d'entraide).

Le 8 Juin dernier, la caserne ouest de Troyes est entrée en fonction. Toujours située à Sainte Savine mais proche de la rocade, elle place les véhicules du département à 6mn du centre du village. La garde étant postée de jour comme de nuit (contre 7h-19h précédemment), il est possible qu'ils arrivent avant nous lors des prochaines interventions.

Enfin nous voulions tous vous remercier pour le soutien dont vous nous avez fait part lors des calendriers des pompiers. Cette année, à cause de la crise sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu faire notre traditionnel porte à porte. Vous avez été nombreux à nous laisser, en Mairie ou dans notre boîte aux lettres, des messages de sympathie.

C'est toujours très touchant d'être soutenu si chaleureusement : Merci!

N'hésitez pas à consulter sur notre page facebook (CPI Torvilliers 10) pour suivre toutes nos actualités et nos conseils tout au long de l'année

T Tennis Club Torvilliers

Comme en 2020, la saison 2021 a subi pendant plusieurs mois les contraintes liées à l'épidémie de Covid 19. Le 2ème confinement nous a interdit de jouer sur court couvert pendant la période hivernale, puis l'application du couvre-feu nous a empêché de jouer en soirée.

Dans ce contexte particulier, les compétitions officielles ont été annulées à partir de novembre 2020 chez les amateurs ainsi que les animations internes. Avec les beaux jours, l'activité tennistique reprend mais elle se résume au tennis loisir et aux entraînements de préparation aux compétitions à venir.

Nous espérons que dès septembre, le contexte sanitaire nous permettra de retrouver une activité tennistique habituelle sur courts extérieurs et dans les installations couvertes, avec ses compétitions, ses animations internes et le tennis loisir.

Bonnes vacances à tous,

Le Président Joseph Karkulowski

Portraits au féminin

Rencontre avec une runneuse

Pourquoi je cours ?

Avant la naissance de mon fils, j'allais faire un jogging 1 à 2 fois par semaine avec mon mari. Et puis Adrien est arrivé et notre vie s'est remplie de bonheur mais aussi d'inquiétudes, de doutes pour son bien-être. De nature très maternelle, j'ai dû apprendre à gérer mes émotions. Et quoi de plus sympa que d'enfiler mes baskets et d'aller me défouler ... Voilà comment est venue l'envie de courir. C'est pour moi une certaine forme de méditation. Je ne pense plus à rien. Je me vide la tête et je profite de ce que je vois, ce que je sens, ce que j'écoute et ce que je touche. Après avoir participé à 16 compétitions de course à pied dont 2 marathons, mon mari m'a poussée à réaliser mon rêve : être finisher dans un half marathon des sables.



Depuis plusieurs mois, Emilie Gublin prépare le Half Marathon des Sables qui se déroulera sur l'île de Fuerteventura (Canaries) du 26 septembre au 3 octobre 2021. Cette passionnée nous parle de son projet, cette « parenthèse sablonneuse » comme elle le qualifie, de sa motivation et de son quotidien de maman sportive.

En quoi consiste le Half Marathon des Sables (HMDS) ?

Le concept HMDS associe course et séjour à l'hôtel durant une semaine complète. En effet, ma course dans le désert durera 4 jours et je pourrai finir mon aventure avec mon mari avec 3 jours de repos à l'hôtel. Le Half Marathon des sables est une course à pied ouverte aux marcheurs et aux runneurs. Cette compétition se déroule sur 4 jours en autosuffisance alimentaire et bivouac la nuit dans le désert. Les runneurs devront couvrir 120 kilomètres en 3 étapes.



Qu'est-ce que je vais emporter dans mon sac à dos ?

- 1 sac à dos de 20 L
- 2 T-shirts + 2 shorts de course
- Bâtons nordiques
- Casquette + lunettes de soleil
- Duvet +matelas
- 1 miroir de signalisation
- Produits d'hygiène (crème solaire, savon, antiseptique...)
- Nourriture + ustensiles pour manger
- 1 photo fétiche de notre famille
- 2 gourdes
- Baskets
- Chaussures de trail + guêtres anti-sable
- Veste pour le soir et le matin
- 1 lampe frontale
- 1 sifflet

L'organisation me fournira une tente individuelle Bivouac. Elle se charge également de l'approvisionnement en eau. Tout le reste est à ma charge.

Et en terme de préparation ?

Un réel investissement ! En temps et en coût.

Je m'entraîne 3 à 4 fois par semaine dont 2 à 3 sorties courtes entre 8 et 10 kms enchaînant du fractionné et 1 sortie longue entre 20 et 30 kms accompagnée de mon sac à dos (mon nouveau compagnon de course ...).

Je fais également du renforcement musculaire. La piscine est un bon complément. Je fais quelques longueurs 45 minutes à 1 heure et ce, 2 fois par semaine. La pause entre midi et deux, sandwich à la main est idéale pour réaliser ce renforcement musculaire.

En parallèle, séances de cryothérapie et de pressothérapie au sein du pôle Cryotera à Barberey Saint Sulpice. J'y vais 2 fois par mois. La pressothérapie est une technique paramédicale par pression qui active la circulation sanguine et lymphatique. En complément, la cryothérapie est un traitement qui consiste à appliquer du froid sur le corps tout entier à -87°C pour une meilleure récupération sportive.

Même quand il est bien trop tôt, à 6 heures du matin avant d'aller au travail ou bien trop tard à 19 heures, voire après le dîner de notre fils, mon mari fait partie intégrante de ma préparation. Il est mon moteur. Il est mon coach et il me permet de faire mes entraînements. Sans lui, je ne pourrais faire tout ce que je fais.

Je vous donne rendez-vous le 26 septembre prochain, avec je l'espère, la victoire finisher à la clé !

Portraits au féminin

Audrey une passionnée de mode

En décembre 2020, Audrey Coutelas a créé son entreprise de vente de vêtements, bijoux fantaisie et accessoires qu'elle a baptisée By Mademoiselle A.

En dépit d'un agenda déjà très chargé, cette passionnée de mode, mère de famille, salariée et présidente de l'association des parents d'élèves « les Nagotins » a réalisé son rêve. Très active sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), elle reçoit ses clientes à son domicile tous les samedis. Elle a aménagé une partie de son salon en show-room et propose à ses clientes de partager un moment de détente entre filles tout en découvrant tranquillement ses articles coup de cœur. Tous les 15 jours, elle présente de nouvelles pièces.

Cette hyper active fourmille d'idées. Son objectif est d'aider les femmes à trouver leur style, à se sentir bien par le vêtement. Elle projette d'ailleurs de suivre prochainement une formation qui lui permettra de mieux conseiller ses clientes et construit actuellement son futur site marchand.



Axelle donne vie à vos envies



Hair by Axelle, une nouvelle adresse beauté dans notre commune.

Axelle Schmit s'est tout d'abord formée à la coiffure à Troyes puis elle a passé 2 ans à Paris dans un grand salon au concept novateur « le Didact Hair Building » qui propose de retrouver la vraie nature des cheveux avec des coupes et des couleurs qui évoluent de manière positive dans le temps. Un solide bagage technique en poche avec une spécialité en coloration et des projets plein la tête, c'est tout naturellement qu'elle a décidé de revenir s'installer dans son village natal et d'y ouvrir son salon mixte.

Une coupe, une couleur ? Direction le salon de coiffure Hair by Axelle, un lieu plein de charme à l'ambiance cocooning où Axelle vous accueillera du lundi au samedi.

Prise de rendez-vous uniquement par téléphone ou via les réseaux sociaux.



hairbyaxelle

Portraits au féminin

Un engagement au féminin pour notre commune



Leur plus émouvant souvenir d'intervention à ce jour

L'intervention du 19/12/2020 sur le parking du rond-point de l'autoroute à Torvilliers. La naissance d'une petite Edoline juste avant Noël dans la voiture de ses parents. Elles se souviennent de l'émotion et du stress engendrés lors de leur intervention conjointe avec le CIS de Ste Savine.

Leurs visages vous sont peut-être familiers ! Sophie (à droite), professeur d'espagnol et Florence, auto-entrepreneuse, sont sapeurs-pompiers volontaires au Centre de Premiers Secours de Torvilliers. Leur devise ? « Rendre service et être utiles auprès des habitants ». Florence a été la première femme à intégrer le CPI il y a trois ans et Sophie l'a rejointe en 2019.

Un choix qui les amène à assumer certaines obligations. En effet, il n'est pas toujours facile de concilier, l'engagement au CPI, la vie de famille et la vie professionnelle « Il faut aussi accepter de sacrifier quelques moments de loisirs », car, comme elles le soulignent « Etre sapeur-pompier volontaire dans un CPI, ce n'est pas juste porter un uniforme ! ». Comme leurs homologues masculins, elles suivent le même parcours de formations obligatoires ainsi que les entraînements physiques, parfois éprouvants.

Leurs principaux champs d'intervention sont les secours aux personnes, les nids de guêpes et pour Sophie, qui a validé la formation, les incendies. Le groupe d'intervention, composé actuellement de onze membres dont leurs époux respectifs, est très soudé et il n'y a aucun traitement de faveur, " les garçons nous connaissent depuis longtemps et nous ont totalement intégrées dans le groupe " précisent-elles.

Elles se sentent également soutenues par les habitants de la commune et par la municipalité. « Notre CPI a la chance d'avoir du bon matériel à sa disposition, ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres centres » expliquent-elles. Le soutien des anciens pompiers volontaires restés très actifs au sein de l'amicale est également un atout supplémentaire précieux pour le groupe.

Sophie et Florence espèrent continuer aussi longtemps que possible leur engagement auprès des habitants de notre commune. Et l'on devine dans leurs yeux un enthousiasme et une belle complicité !

Un peu d'histoire

Torvilliers sous le Premier Empire



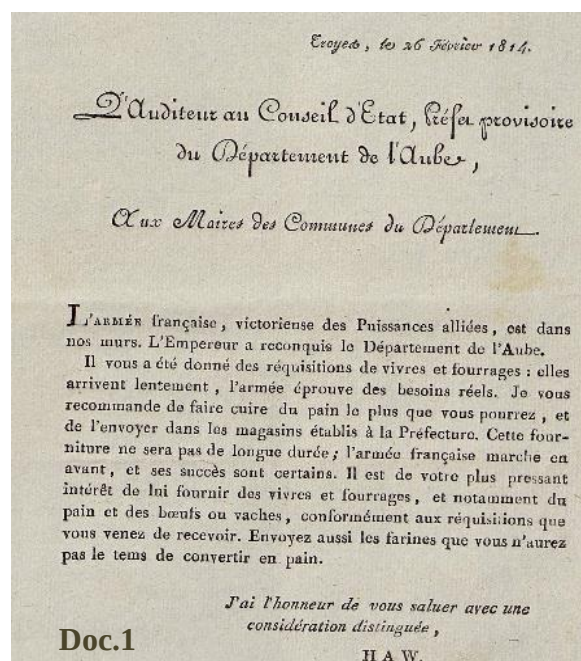
2021, bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte (15/08/1769 – 05/05/1821), une occasion d'évoquer les réquisitions pendant la Campagne de France de 1814

En quelques dates ...

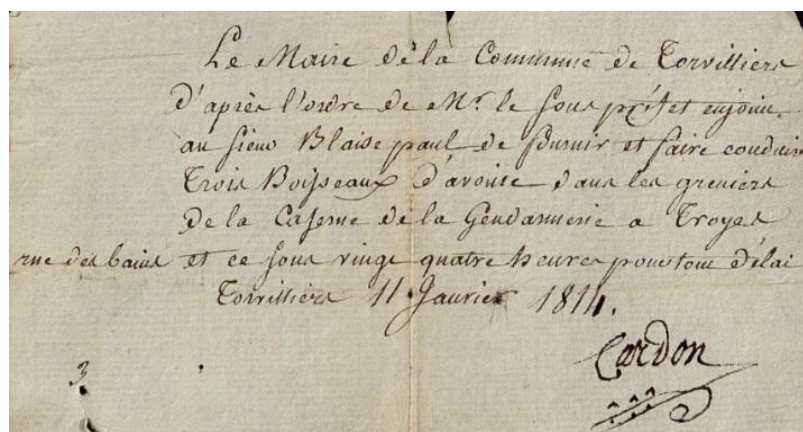
Fin 1813, Napoléon Bonaparte doit faire face à l'alliance formée par le tsar de Russie avec l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Suède et un certain nombre d'Etats Allemands.

Ces puissances Européennes font route vers Paris. L'Empereur est contraint de se retrancher derrière les frontières françaises. Fin janvier 1814, l'Empereur avancera dans l'Aube. Malgré une série de victoires de l'Armée Impériale, les Alliés de la 6^{ème} coalition entrent en vainqueurs à Paris et la capitulation sera signée le 31/03/1814. Napoléon abdiquera définitivement le 06/04/1814 à Fontainebleau.

Après les campagnes de Russie et d'Allemagne (1812-1813), les coffres de l'Etat sont vides. Dès la fin 1813, l'Empereur stimule alors tous les départements de France sur le plan logistique afin de subvenir aux besoins des militaires (chevaux, fourrage, nourriture, habillement...). Toutes les communes de l'Aube seront sollicitées (**doc.1**).



Torvilliers fera partie de ces communes réquisitionnées, aussi bien par l'Armée impériale que par celle des Alliés, afin de fournir des vivres pour les militaires, comme le montrent ces documents issus des Archives Départementales de l'Aube. Le moindre retard de livraison donnait lieu à l'envoi de la force armée et à des amendes basées sur la quantité de denrées qui aurait dû être fournie. Pendant cette campagne, Torvilliers comme tant d'autres communes de l'Aube a souffert au passage des troupes françaises et alliées (réquisitions, pillages, incendies...). Voici quelques correspondances de cette époque signées, pour certaines, par Mr Cardon qui fut Maire de la commune de 1811 à 1818.



« Le Maire de la Commune de Torvilliers d'après l'ordre de Mr le Sous-Préfet enjoin au Sieur Blaise Paul de fournir et faire conduire trois boisseaux d'avoine dans les greniers de la caserne de la gendarmerie à Troyes rue des Bains et ce jour vingt-quatre heures pour tout délai.
Torvilliers le 11 janvier 1814 »

Un peu d'histoire

Le Maire de la Commune de Torvilliers enjoin
au fr Pierre Vincent de conduire sur le champ à
Troyes une vache à lui appartenante marquée par
l'Etapier pour le service militaire et estimée par
ledit Etapier la somme de soixante francs
Torvilliers 5 février 1814
Lardon

« Le Maire de la commune de Torvilliers enjoin au Sieur Pierre Vincent de conduire sur le champ à Troyes une vache à lui appartenante marquée par l'Etapier pour le service militaire et estimée par le dit Etapier la somme de soixante francs
Torvilliers le 5 février 1814 »

Commune de Torvilliers Département de l'Aube.
Etat de la fourniture faite par le Sieur J. Davost,
Vigneron, propriétaire de la Commune de Torvilliers, aux gardes
à cheval de sa Majesté le Roi de Prusse, à l'époque
du 11 Mai 1814, sous certificat de Monsieur le Maire
de ladite Commune est ci-joint.
Davost
Fourni Un Muid de Vin Rouge, sous le nom de
alliance, stationné dans la susdite Commune, contenant
la quantité de Sept hectolitres, de la Valeur de
vingt et un francs, la somme de deux cent dix
francs, ci 210⁰⁰.
Certifié véritable par moi soussigné.
Troyes le 30 Juillet 1814.
Jean Davost

« Etat de la fourniture faite par le sieur Jean Davost, vigneron, propriétaire, de la commune de Torvilliers, aux gardes à cheval de sa Majesté le Roi de Prusse, à l'époque du 11 mai 1814, sous certificat de Monsieur le Maire de ladite commune est ci-joint

Savoir

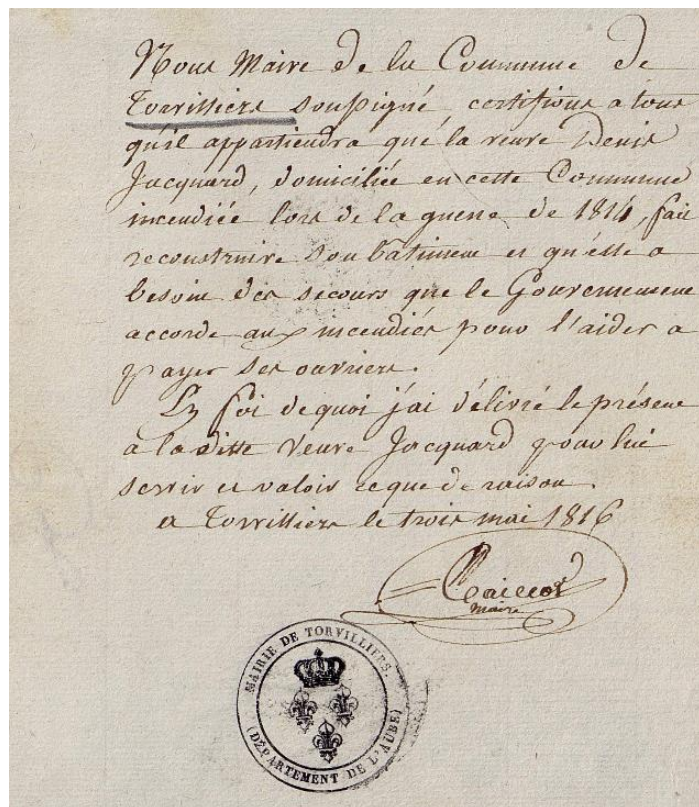
Fourni un muid* de vin rouge pour les troupes alliées, stationnées dans la susdite commune contenant la quantité de sept hectolitres de la valeur de trente francs l'hectolitre, la somme de deux cent dix francs, ci 210 ...

Certifié véritable par moi soussigné
Troyes le 30 juillet 1814

Jean Davost

* Muid : ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides, variant selon les régions et les époques

Un peu d'histoire



Correspondance de 1816 concernant la répartition des 11 millions de dédommagement pour les villes touchées durant la Campagne de France

« Pour Maire de la Commune soussigné certifie à tous qu'il appartiendra que la veuve Denise Jacquard, domiciliée en cette commune et incendiée pendant la guerre de 1814 fait reconstruire son bâtiment et qu'elle a besoin du secours que le Gouvernement accorde aux incendiés pour l'aider à payer ses ouvriers. En foi de quoi j'ai délivré le présent à ladite veuve Jacquard pour lui servir et valoir ce que de raison. A Torvilliers le 3 mai 1816 »

**Ce bulletin municipal d'informations est aussi le vôtre,
Vous pouvez nous communiquer vos observations,
Nous déposer en mairie des articles ou des photos,
Vos suggestions seront les bienvenues.**